

CAHIER DES CHARGES

Reportages photos

pour la campagne tourisme du Morbihan

Marché en procédure adaptée

Sommaire

- 1- Commanditaire
- 2- Organisation du projet
- 3- Objet de la consultation
- 4- Objectifs des reportages photos
- 5- Détails de la prestation
- 6- Livraison de la prestation
- 7- Droits cédés et contrat
- 8- Budget
- 9- Déroulement de la consultation
- 10- Renseignements complémentaires

Annexe 1 : les partenaires

Annexe 2 : les incontournables par lot


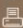
Annexe 3 : formulaire DC1

Date limite de remise des offres :

Mardi 4 avril 2017, à 16h00

MORBIHAN TOURISME

Comité Départemental du Tourisme
PIBS – Allée N. Leblanc – CS 72 001
56 038 VANNES Cedex

 02 97 54 06 56
 02 97 42 71 02

www.morbihan.com
www.morbihan-pro.com

1-Commanditaire

MORBIHAN TOURISME (Comité Départemental du Tourisme du Morbihan)
(Association loi 1901)

PIBS – Allée Nicolas Leblanc – CS 72001 – 56038 VANNES Cedex

Tél : 02 97 54 06 56 – 02 97 54 58 12

Télécopie : 02 97 42 71 02

Monsieur Gérard PIERRE, Président du Comité Départemental du Tourisme du Morbihan

Représenté par Monsieur Patrick LEVY, Directeur

Dans le cadre de sa mission de promotion et de valorisation du territoire départemental, Morbihan Tourisme (Comité Départemental du Tourisme du Morbihan) met en œuvre une stratégie de promotion de la destination.

Morbihan Tourisme (Comité Départemental du Tourisme du Morbihan) a pour mission et ambition de porter la destination Morbihan sur les marchés français et étrangers, via notamment ses différents supports de communication : sites web, réseaux sociaux, éditions papier, communiqués et dossiers de presse, affichage métro, kakémono et autres supports visuels pour les salons grand public et pro, etc.

Le département cherche ainsi à affirmer son image de destination touristique majeure, à renforcer son attractivité et ses parts de marchés, et à consolider la performance économique des entreprises touristiques du Morbihan.

2- Organisation du projet

Le maître d'ouvrage de la consultation est Morbihan Tourisme (Comité Départemental du Tourisme du Morbihan), représenté par son Président M. Gérard PIERRE et son directeur M. Patrick LEVY

Il s'appuie sur un comité de pilotage, composé de Morbihan Tourisme et ses principaux partenaires : le Conseil Départemental du Morbihan, la Compagnie des Ports et l'association Paysages de Mégalithes

Un comité technique réunit Morbihan Tourisme, les Offices de Tourisme du Morbihan, Sensation Bretagne et le Comité Régional du Tourisme de Bretagne, pour avis consultatif.

3- Objet de la Consultation

La présente consultation a pour objet la désignation d'un prestataire pour la réalisation de reportages photos sur les 10 zones géographiques identifiées et thématiques associées, afin d'alimenter la photothèque départementale et enrichir visuellement les différents supports de communication de Morbihan Tourisme et ses partenaires.

Les candidats pourront présenter une offre pour un ou plusieurs lots

4- Objectifs des reportages photos

Les objectifs de ces reportages sont :

En termes stratégiques

- Renforcer le positionnement du Morbihan en tant que destination majeure dans le paysage touristique français
- Accroître la notoriété du département
- Favoriser la fréquentation du territoire
- Informer et rassurer les touristes sur la destination

En termes opérationnels

- Présenter les sites touristiques majeurs du département, les grands sites patrimoniaux et naturels, ainsi que les événements incontournables de la destination, pour donner envie à la clientèle touristique de venir dans le département, la faire rêver ; et pour séduire les non-connaisseurs dans un univers touristique fortement concurrentiel
- Renouveler et enrichir la base iconographique de Morbihan Tourisme et de ses partenaires avec des photos de grande qualité
- Servir l'ensemble des supports de communication (web et print) de Morbihan Tourisme et de ses partenaires

5- Détails de la prestation

Les 10 zones géographiques et thématiques associées identifiées par le comité de pilotage sont les suivantes :

- Golfe du Morbihan : le Golfe, les îles, la Presqu'île de Rhuys, voile, croisières, Semaine du Golfe, Vannes...
- Lorient : Rade de Lorient, Ile de Groix, vallée du Scorff, Festival Interceltique de Lorient, activités nautiques...
- Belle Ile en Mer
- Carnac : mégalithes, élargi au territoire Projet Unesco, Gavrinis, Petit Mont, Skedanoz, ...
- Baie de Quiberon : Presqu'île de Quiberon, côte sauvage, Carnac plage, la Trinité-sur-Mer, Auray, Saint-Goustan, Sainte Anne d'Auray, les îles de Houat et Hoëdic, activités nautiques, ...
- Brocéliande : forêt, La Gacilly, Lac au Duc...
- Canal de Nantes à Brest : Pontivy, Josselin, Malestroit, Lac de Guerlédan, île aux Pies, Blavet...
- Pays du Roi Morvan : Le Faouët, Gourin, Guémené...
- Arc Sud Bretagne : Damgan, La Roche-Bernard, Rochefort-en-Terre, la Vilaine...
- Pénestin / La Baule / Presqu'île de Guérande

La présente consultation a été scindée en 4 lots :

Lot N°1 : le littoral

Golfe du Morbihan, Lorient, Belle Ile en Mer, Carnac, Baie de Quiberon

Lot N°2 : la campagne

Brocéliande, Canal de Nantes à Brest, Pays du Roi Morvan

Lot N°3 : le sud Morbihan et la Vilaine

Arc Sud Bretagne, Pénestin / Presqu'île de Guérande

Lot N°4 : mises en scène

Gastronomie, hébergements incontournables, shopping, produits locaux...

A titre d'information, les sites et thématiques incontournables des différents lots sont présentés en annexe 2 du présent cahier des charges

Nature de la prestation

Les prises de vues s'étaleront sur plusieurs journées, **par beau temps sur le printemps et l'été 2017**, et devront être effectuées en haute résolution. Certaines photos devront être prises de nuit en fonction de la thématique traitée.

Les photos réalisées seront remises au fil de l'eau ; l'intégralité du travail devant être réalisée avant la fin du mois d'octobre 2017.

Pré-production des reportages

Une fois le(s) prestataire(s) sélectionné(s), une réunion préparatoire avec Morbihan Tourisme sera organisée afin de reprendre les enjeux de chaque reportage et de remettre une liste détaillée des sites et éléments à photographier.

L'organisation des reportages sera prise en charge par le prestataire en lien avec Morbihan Tourisme.

- Figuration (en option)

Les reportages, en fonction de leur nature, pourront être organisés avec des figurants.

Pour cela le prestataire pourra faire appel à ses frais à des agences de mannequins sous licence, en accord avec Morbihan Tourisme, ou à des figurants volontaires en rapport avec la thématique.

Le recrutement et les prises de rendez-vous avec les figurants seront réalisés par le photographe.

Chacune de ces personnes fera l'objet d'une autorisation d'exploitation et de diffusion.
Une copie de l'ensemble des autorisations sera transmise au maître d'ouvrage.

- Stylisme (si figuration)

Un conseil en termes de stylisme est attendu. Il fera l'objet d'une discussion en amont du reportage avec Morbihan Tourisme.

Le prestataire devra s'assurer auprès des figurants qu'ils ont bien la tenue adéquate pour le reportage envisagé, ou fournira lui-même les tenues souhaitées.

- Repérage :

Si nécessaire, les repérages seront effectués par le prestataire, accompagné par Morbihan Tourisme le cas échéant

Production des reportages

Les reportages sont prévus pour se dérouler à partir du jour de l'attribution, jusqu'à l'automne.

Le nombre de journées nécessaire et leurs amplitudes seront à définir en fonction des lots, des territoires et des thématiques.

6- Livraison de la prestation

Format

Les photos seront aussi bien en format « paysage » qu'en format « portrait »

Chaque lot de photos sera livré :

- sur support numérique (DVD de préférence)
- en JPEG, haute et basse résolution (de 2 à 20 Mo),
- par voie postale ou en main propre.

La haute définition doit permettre de conserver une qualité irréprochable aux agrandissements que Morbihan Tourisme ou ses partenaires feront faire, jusqu'au format A2 en impression laser, et doit pouvoir rendre possible (sous réserve d'une extension des droits d'auteur) une impression offset jusqu'au format 4 x 3 m.

Les photos seront numérotées, datées, géolocalisées et préciseront le crédit photo à indiquer. Chaque numéro renverra à une légende, complétée d'une indexation selon le thésaurus fourni par Morbihan Tourisme.

Toutes ces légendes seront rassemblées sur un document papier et sur un fichier numérique.

La remise définitive des photographies à Morbihan Tourisme aura lieu au plus tard le 31 octobre 2017, et donnera lieu à la signature d'un bon de livraison qui attestera de leur conformité.

Quantité

Le photographe réalisera autant de clichés qu'il lui semblera nécessaire, dans les impératifs de durée et de lieu des séances photographiques. En commun accord avec le photographe et Morbihan Tourisme, un nombre minimum de photos sera sélectionné, par lot :

- Lot 1 : 600 photos sélectionnées au minimum
- Lot 2 : 280 photos sélectionnées au minimum
- Lot 3 : 120 photos sélectionnées au minimum
- Lot 4 : à définir avec le prestataire, compte-tenu des spécificités liées à la mise en scène

≡ 7- Droits cédés et contrat

Le prestataire cèdera à Morbihan Tourisme et ses partenaires les droits d'usage, de représentation, de reproduction et d'adaptation des éléments conçus dans le cadre de l'opération, pour une durée de 10 ans, sans limitation de lieu, d'étendue et de destination. Il est précisé le contenu de ces droits :

Le droit d'usage :

Il s'agit du droit d'exploiter l'ensemble des éléments conçus dans le cadre de nos opérations, aux fins d'effectuer toute forme de traitement, à quelque titre que ce soit, hors utilisation commerciale et achat d'espace publicitaire.

Le droit de reproduction :

Le droit de reproduire ou de faire reproduire l'ensemble des éléments conçus dans le cadre de l'opération, sur tout support, notamment papier, numérique, CDROM, DVD ou tout autre support informatique ou électronique, connu ou inconnu, actuel ou futur, sans limitation de nombre et dans la limite d'un format A2 (Au-delà du format A2, le photographe devra être consulté afin de juger de l'ampleur de la diffusion ou de l'impact de l'image, ce qui donnera lieu à une négociation pour une éventuelle extension de droits)

Le droit d'adaptation :

Le droit d'adapter, de faire adapter l'ensemble des éléments conçus dans le cadre de l'opération, de les faire évoluer, d'en intégrer tout ou partie vers ou dans des œuvres existantes ou à venir, et sur tout support mentionnés au présent article.

Le droit de représentation :

Le droit de représenter l'ensemble des éléments conçus dans le cadre de l'opération, de diffuser ou de faire diffuser, de quelque manière que ce soit, par tout procédé, quel qu'il soit, connu ou inconnu à ce jour, et notamment par tous réseaux de télécommunications, actuels ou futurs, et ce sur tout support et en tout format, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers ou organisme.

Le prestataire garantira en outre Morbihan Tourisme et ses partenaires contre toute revendication effectuée par des tiers quant aux droits de propriété intellectuelle.

Contrat :

Un contrat sera établi entre le prestataire retenu et Morbihan Tourisme.

Partenariat :

Dans le cadre de sa stratégie, Morbihan Tourisme est engagé dans une politique de mutualisation avec un certain nombre de partenaires et prestataires touristiques, listés en annexe 1 du présent cahier des charges.

L'ensemble des clichés réalisés dans le cadre de cette prestation a vocation à intégrer la photothèque de Morbihan Tourisme, pour la durée consentie.

Dispositions particulières :

Une sous sélection de 50 photographies sur l'ensemble du reportage (soit 10 à 15 par lot) fera l'objet d'une cession de droits particulière, pour les besoins de la Presse et des acteurs du tourisme morbihannais, tels que précisé en annexe 1.

Droits à l'image :

Les photographies peuvent représenter des lieux, bâtiments, monuments architecturaux, œuvres, objets et marques protégés et déposés ainsi que des personnes et animaux protégés (par le droit d'auteur-articles L-111-1 à L.132 du code de la propriété intellectuelle- et par le droit à l'image et à la propriété-article 9 et 544 du code civil). Il appartient au prestataire retenu de négocier directement avec les titulaires de ces droits les autorisations nécessaires à l'utilisation des photographies (publication, reproduction, représentation) en faisant signer une décharge qui sera remise à Morbihan Tourisme à l'issue de la prestation. En cas de litige, la responsabilité du prestataire est totalement engagée.

Exclusivité :

Morbihan Tourisme ne demande pas l'exclusivité sur les photos du reportage. Le prestataire devra néanmoins veiller au respect du droit à l'image dans le cas d'une utilisation des clichés par lui-même ou par un de ses propres clients.

8- Budget

Morbihan Tourisme a une enveloppe budgétaire de 20 000 € TTC pour la réalisation de la totalité des reportages photos, et les droits d'auteur s'y afférant.

La ventilation par lot se présente de la manière suivante :

- Lot 1 : 10 000 € TTC
- Lot 2 : 4 000 € TTC
- Lot 3 : 2 000 € TTC
- Lot 4 : 4 000 € TTC

Le prix global et forfaitaire défini au titre du présent marché est réputé tenir compte de toutes les sujétions d'exécution normalement prévisibles. Il intègre tous les frais annexes relatifs à ces prestations (frais de déplacement, d'hébergement, repas, téléphone, télécopie, affranchissement, etc...), hors frais de figuration qui devront figurés en option. Le titulaire ne pourra demander aucune autre rémunération au titre de ce marché.

Le candidat joindra dans le dossier de la consultation un devis qui sera étudié dans le cadre de l'analyse des offres et permettra au maître d'ouvrage de s'assurer de la cohérence de l'offre proposée au regard des prescriptions du cahier des charges.

Le prix comprend toutes les sujétions découlant des circonstances de temps, de lieux et d'horaires dans lesquelles la prestation concernée doit être réalisée. Le prestataire reconnaît avoir été suffisamment informé des conséquences directes ou indirectes de ces circonstances et a élaboré ses prix en connaissance de cause.

Modalités de paiement

Le paiement sera effectué par virement sur présentation de factures.

Une facture pourra être établie à l'issue de la livraison et de la validation de chaque lot effectué.

Le délai global de paiement est de 30 jours fin de mois à compter de la réception de la facture.

9- Déroulement de la consultation

La date limite de réception des offres est fixée au mardi 4 avril 2017 à 16h00

Les offres doivent parvenir par courrier avant la date limite de réception des offres indiquée ci-dessus à :

MORBIHAN TOURISME

Allée Nicolas Leblanc – CS 72001

56 038 VANNES Cedex

L'enveloppe devra porter la mention suivante :

« REPORTAGE PHOTOS 2017 – OFFRE – NE PAS OUVRIR »

Les plis contenant les candidatures sont transmis par lettre recommandée avec accusé de réception ou envoi sécurisé ou déposés contre récépissé.

Les réceptions sont assurées du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, et le vendredi de 9h00 à 12h00.

La remise des candidatures peut également se faire par mail dans les mêmes délais que la réception par courrier à l'adresse suivante : leman-b@morbihan.com

Le dossier devra comprendre l'ensemble des éléments détaillés ci-après.

Les documents fournis par les candidats seront rédigés en langue française et les prix seront en euro.

Pièces administratives :

- Lettre de candidature
- Attestation sur l'honneur relative aux déclarations fiscales et sociales (DC1 en annexe 3)

- Si le candidat emploie des salariés, une déclaration sur l'honneur que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.1221-10 ; L3343-2 ; R3243-1 du Code du travail (D.8222-5 3°code du travail) ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France.

- Certificats de qualification professionnelle ou équivalents du candidat

- Attestations d'assurance responsabilité civile et professionnelle.

Pièces permettant d'évaluer les compétences, références et moyens des candidats :

- Document de présentation du photographe (dont liste du matériel dont il dispose pour mettre en œuvre le projet) ;

- Références et Book (possibilité de lien vers book personnel sur site Internet) ;

- Note de synthèse (2 pages maximum) portant sur :

o Les motivations ;

o La méthodologie de travail ;

o La créativité et la capacité à proposer des mises en scène avec ou sans figurants, etc.

- Pour chaque lot : devis détaillé de l'ensemble des coûts de réalisation du reportage photo intégrant la cession des droits d'exploitation des photographies ainsi que les frais techniques et de déplacement, et une ligne dédiée à l'option figuration. Les prix devront être indiqués en HT et TTC.

- Une proposition de planning (nombre de jours de reportage par zone géographique)

Critères d'attribution

Morbihan Tourisme retiendra la proposition la plus avantageuse économiquement, appréciée en fonction de la pondération suivante :

o le tarif : 50 %

o l'expérience et la créativité de l'équipe proposée : 25 %

o les modalités de travail et la capacité à réaliser les mises en scènes : 25 %

Choix du prestataire

Le prestataire sera choisi après présentation des candidatures au comité de pilotage, et au plus tard le 14 avril 2017

10- Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 08 jours avant la date limite de remise des offres une demande écrite par mail à Gwenhaëlle ROUSSEL (photos@morbihan.com) ou Bénédicte PERNES LEMAN (leman-b@morbihan.com)

ANNEXE 1 : les partenaires

Sont considérés comme partenaires de Morbihan Tourisme, et bénéficient à ce titre des modalités de la présente consultation :

- Le Conseil Départemental du Morbihan
- La Compagnie des Ports du Morbihan
- L'association Paysages de Mégalithes
- Sensation Bretagne (association des Stations Littorales touristiques de Bretagne)
- Le Comité Régional du Tourisme de Bretagne (CRTB)
- Les Offices de Tourisme du Morbihan, étendus au territoire de Redon et La Baule / Presqu'île de Guérande
- L'association Morbihan Affaires

Seront bénéficiaires des dispositions particulières prévues dans l'article 7 :

- La presse
- Les mairies et collectivités territoriales du Morbihan
- Atout France et ses bureaux à l'étranger
- Les adhérents de Morbihan Tourisme

ANNEXE 2 : les incontournables par lot

LOT 1 : LITTORAL

VANNES - GOLFE DU MORBIHAN

Vannes (marchés, ruelles, shopping, port, jardins éphémères, Conleau (ambiance famille, plage, balade, terrasses), terrasses, ambiances d'intérieur (bars, musées, crêperies)

Le Golfe (vue aérienne, activités nautiques)

Ile aux Moines (aérien, port, plages, sentiers côtiers, balade, ruelles, vélo)

Ile d'Arz (aérien, port, plages, sentiers côtiers, balade, ruelles, vélo)

Ile d'Ilur (aérien, balade)

Ile Tascon (aérien, balade)

Arradon

Séné

Baden

Larmor Baden

Berder

Les landes de Lanvaux (forêt, balade)

Village Le Gorvello

Village Le Guerno

Entrée du Golfe, vue de la mer

Port Navalo

Semaine du Golfe (Grande parade, ambiance port)

Croisières sur le Golfe

Arzon, station balnéaire

Pêche à pied (esprit seaux et épuisettes avec enfants)

Le Bono

Fêtes d'Arvor

LORIENT

Ile de Groix (aérien, port, sentiers côtiers, plages, ambiance insulaire, balade)

Lorient Centre Ville

Lorient Base

Larmor Plage

Rade de Lorient (+ aérien)

Citadelle Port-Louis

Ploemeur

Guidel

Forêt de Pont-Calleck

Hennebont, cité médiévale

Vallée du Scorff

Pont-Scorff

Festival Interceltique de Lorient

Petite mer de Gâvres (+ aérien)

Pêche à pied

Activités nautiques

BELLE ILE EN MER

Aérien
Ports
Sentiers côtiers
Plages (+ activités nautiques)
Ambiance insulaire
Balade

MEGALITHES (territoire Unesco)

Carnac
Gavrinis
Petit Mont
Skedanoz

BAIE DE QUIBERON

Paysages (+ vue aérienne Baie de Quiberon et chenal de La Trinité, landes fleuries)
Bars de plage
Sentiers côtiers
Plages (La Trinité sur mer : Kerbihan, Kervilen, sentier des douaniers - Quiberon, Carnac : grande plage + activités sur la plage : yoga, volley, zumba, pêche, etc.)
Côte sauvage (+ pistes cyclables vues mer)
Char à voile
Voile à la Trinité (arrivée d'un voilier dans le chenal, port multicoques, ambiance marins, soirée, terrasses)
Hameaux/Villages de pêcheurs Quiberon et St Pierre Quiberon
Rivière d'Auray et Vallée du Loch
Ria d'Etel (+ kayak, piétons, paddle, etc)
Ambiance surf (avant, après session + école de surf)
Locmariaquer (bourg, vue sur le Golfe)
Croisières vers les îles
Ile de Houat (aérien, port, sentiers côtiers, plages, ambiance insulaire, balade)
Ile de Hoedic (aérien, port, sentiers côtiers, plages, ambiance insulaire, balade)
Sainte Anne d'Auray (basilique, cloître)
Saint Goustan (ambiance familiale, glaces, bars, restaurants, animations sur le port)
Navigation sur le Golfe (voiliers, bateaux à moteur, retour au port, ambiance)
Auray, centre-ville

LOT 2 : CAMPAGNE

CANAL DE NANTES A BREST

Canal de Nantes à Brest (balade, activités fluviales, ambiance familiale, ados - Défis de l'Oust-, vélos, piétons, terrasse, pique-nique)

Série d'écluses entre Gueltas et Rohan (+vue aérienne)

Port Saint-Nicolas des Eaux (+ balade fluviale)

Pontivy (cente historique, château vues extérieures, chapelle St Joseph, chapelle Ste Tréphine, vue aérienne)

Josselin (centre historique, ruelles)

Malestroit (centre historique, maisons à colombages) - avec visiteurs

Lac de Guerlédan (anse de Sordan, balade le long et sur le lac, base nautique)

Blavet

Ile aux Pies (+ activités : canoe, escalade)

Chapelle Saint-Gildas (balade)

Calvaire et enclos de Guéhenno (+ balade)

Abbaye de Timadeuc

Site de Castennec

Parc d'eau vive Inzinzac

West Wake Park

Ecluses et maisons éclusières

BROCELIANDE

Forêt (paysages, arbres)

Arbre d'or

Les landes et menhirs de Monteneuf (site + activités)

Le lac et château de Comper

La Gacilly (village, ruelles, côté végétal)

Lac au Duc (circuit des hortensais, base nautique)

Photos scénarisées "esprit Brocéliande"

PAYS DU ROI MORVAN

Le Fauët (bourg, Les Halles)

Gourin

Guémené sur Scorff

Chapelle Sainte Barbe

LOT 3 : SUD MORBIHAN & VILAINE

ARC SUD BRETAGNE & VILAINE

La Roche-Bernard (port, bourg, Vilaine, ambiance + vues de la mer)
Billiers (+ Belle de Vilaine)
Damgan, station balnéaire
La Vilaine
Port de Béganne

PENESTIN / LA BAULE / PRESQU'ILE DE GUERANDE

Plage de Pénestin
Phare
Vues aériennes
Guérande (marais salants, cité médiévale, ambiance, shopping)
La Baule (plage, rues commerçantes, terrasses, ambiance, soirées, activités nautiques)

LOT 4 : MISES EN SCENES

MISES EN SCENE

Gastronomie (assiettes, montage, cuisine, chefs)
Hébergement (une sélection d'hébergements : de charme, insolites, originaux)
Shopping
Produits locaux (individuels, paniers garnis, fabrication, dégustation, marchés, en situation...)
Ambiances « bord de mer »



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES ET ACCORDS-CADRES

DC1

LETTRE DE CANDIDATURE

DESIGNATION DU MANDATAIRE PAR SES CO-TRAITANTS

Le formulaire DC1 est un modèle de lettre de candidature, qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) pour présenter leur candidature. En cas d'allotissement, ce document peut être commun à plusieurs lots. En cas de candidature groupée, chaque membre du groupement renseigne le formulaire, et produit les renseignements ou documents demandés par l'acheteur (formulaire DC2).

A - Identification de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

B - Objet de la consultation.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

C - Objet de la candidature.

(Cocher la case correspondante.)

La candidature est présentée :

- pour le marché ou pour l'accord-cadre (en cas de non allotissement) ;
- pour le lot n° ou les lots n° de la procédure de passation du marché ou de l'accord-cadre
(en cas d'allotissement) ;

(Indiquer l'intitulé du ou des lots tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

- pour tous les lots de la procédure de passation du marché ou de l'accord-cadre

**DC1 – Lettre de
candidature**

(reportages photos Morbihan Tourisme)

D - Présentation du candidat.

(Cocher la case correspondante.)

Le candidat se présente seul :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).]

Le candidat est un groupement d'entreprises :

conjoint OU solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire :

NON OU OUI

E - Identification des membres du groupement et répartition des prestations.

(Tous les membres du groupement remplissent le tableau ci-dessous. En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent également dans ce tableau la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

N° du Lot	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (*), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET des membres du groupement (***)	Prestations exécutées par les membres du groupement (**)

(*) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(**) Pour les groupements conjoints.

(***) A défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).

F - Engagements du candidat individuel ou de chaque membre du groupement.

F1 - Interdictions de soumissionner

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur

- a) n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles [45](#) et [48](#) de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles [45](#), [46](#) et [48](#) de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015
- b) être en règle au regard des articles [L. 5212-1](#) à [L. 5212-11](#) du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés..

F2 - Capacités.

Le candidat individuel, ou les membres du groupement, produisent, aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles :

(Cocher la case correspondante.)

le formulaire DC2.

les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation.

G - Désignation du mandataire (en cas de groupement).

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).]

Le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation.

Date de la dernière mise à jour : 31/03/2016

**DC1 – Lettre de
candidature**

(reportages photos Morbihan Tourisme)